SORBONNE UNIVERSITÉ

ÉCOLE DOCTORALE II – HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE Centre d'histoire du XIXe siècle

AVIS DE SOUTENANCE DE THÈSE DE DOCTORAT

Guillaume Périssol soutiendra le lundi **28 mai 2018** à 14 heures à la Maison de la Recherche de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université (salle D323, 3^e étage, 28 rue Serpente, 75006 Paris) la thèse suivante :

Le droit chemin Jeunes délinquants en France et aux États-Unis au milieu du XXe siècle



Sous la codirection de :

Jean-Noël LUC – Professeur, Sorbonne Université Jean-Claude FARCY – Chercheur associé au Centre Georges Chevrier, Université de Bourgogne

Membres du jury:

Ludivine BANTIGNY – Maîtresse de conférences HDR, Université de Rouen, rapporteure Jean-Claude FARCY – Chercheur associé au Centre Georges Chevrier, Université de Bourgogne Nancy L. GREEN – Directrice d'études, EHESS, présidente Jean-Noël LUC – Professeur, Sorbonne Université Marc RENNEVILLE – Directeur de recherche, CNRS, Centre Alexandre Koyré, rapporteur Rebecca ROGERS – Professeure, Université Paris Descartes

Résumé:

Le droit chemin : jeunes délinquants en France et aux États-Unis au milieu du XXe siècle

« La miséricorde ne se commande pas, Elle tombe comme la douce pluie du ciel ». Cette citation de Shakespeare sert encore dans les années 1950 de devise au Tribunal pour enfants de Boston. À la fonction traditionnellement répressive du droit, elle tend à substituer une fonction idéologique sous l'expression de l'amour. Le modèle américain de la *juvenile court*, saturé d'idéaux de compassion et de réhabilitation, connaît un succès mondial depuis la création à Chicago, en 1899, du premier tribunal pour enfants. Que cachent le progressisme des *juvenile courts* et le « néohumanisme judiciaire » vanté par le juge Jean Chazal après l'ordonnance de 1945, qui constitue le véritable acte de naissance des tribunaux pour enfants en France ? Que signifie le succès très rapide des tribunaux pour enfants aux États-Unis, en Europe et dans le monde ?

La comparaison de deux pays occidentaux, reliés entre eux, aide à répondre à ces questions, venant combler un vide historiographique et permettant de mieux comprendre le système de la justice des mineurs et le phénomène de la délinquance juvénile. La période qui suit la Seconde Guerre mondiale est particulièrement propice à l'analyse, puisque se posent alors de manière aiguë des questions sur l'autorité et l'éducation dans un contexte de paniques internationales autour de la délinquance juvénile. Cette étude s'inscrit dans un champ interdisciplinaire innovant, au croisement de l'histoire de la jeunesse et de l'histoire de la justice et du contrôle. Tout à la fois qualitative et quantitative, elle s'appuie sur des archives inédites, comme les dossiers des tribunaux pour enfants de Boston et de la Seine, à Paris.

Summary:

The Straight and Narrow Path: Juvenile Delinquency in France and the United States in the Mid-Twentieth Century

"The quality of mercy is not strain'd, It droppeth as the gentle rain from heaven." This Shakespeare quote was still used in the 1950s as the motto of the Boston Juvenile Court. It tended to replace the traditional repressive function of the law by an ideological function expressed by love. The American juvenile court model, highly imbued with the ideal of compassion and rehabilitation, had had a worldwide success since 1899, when the first juvenile court was created in Chicago. What lies behind the progressivism of the juvenile courts and the "judicial neohumanism" praised by Judge Jean Chazal after the 1945 law which heralded the veritable birth of juvenile courts in France? What signification can we give to the very rapid success of juvenile courts in the United States, Europe and throughout the world?

The comparison between two interconnected Western countries can help answer these questions, while filling a historiographical gap, in order to better understand the juvenile justice system and the phenomenon of juvenile delinquency. The post-WW2 period is most pertinent for analysis, as acute questions concerning authority and education were being raised amid international delinquency panics. The study takes place in an innovative and interdisciplinary field, where youth history intersects with the history of justice and control. It is qualitative and quantitative, and is based on new archival material, such as the case files of the Boston Juvenile Court and the Seine Juvenile Court in Paris.